



Réparations incomplète, obligation de résultat ?

Par **Fubuki1**, le 11/02/2017 à 20:55

Bonjour tout le monde. Ceci est mon premier message.

J'ai acquis une # Constructeur automobile # twingo de 1996 en juillet 2016 (le 7 il me semble, si ce détail a une importance je vérifierai et apporterai l'information précise)

Je suis étudiant en LLCE anglais en seconde année de licence et professeur apprenti en lycée, pour établir ma situation, si ça a une importance.

Vers le mois de décembre, un bruit de "glissement" lors de l'accélération, une tenue de route douteuse (ainsi que des freinages abrupte) et des vibrations forte au niveau de la carrosserie m'ont indiqués après un mois d'attente (je suis un grand optimiste, je voulais voir si c'était bien grave) qu'il fallait que j'aille demander conseil à un spécialiste (vu que je n'y connais rien)

Ceci fait, le 14 janvier, je suis allé à un centre MIDAS pour vérifier tout ça : Ce sont donc un cardan droit à changer, ainsi que les amortisseurs et le pot d'échappement : j'en ai eu pour 700€ (si il vous faut le tarif précis je le donnerai avec une photo du devis) Le samedi d'après, le 21 janvier, on effectue les réparations, au début tout va bien, la tenue de route est bien meilleure avec les nouveaux amortisseurs

Je précise qu'ils avaient parlés de plaquettes de freins qu'il faudra peut-être changer mais que ce n'était pas important là-maintenant, ça ne représentait pas un danger, alors ceci a été enlevé de la facture.

La semaine d'après les vibrations reviennent et ce bruit étrange aussi, je retourne à midas de manière informelle le jeudi en manquant le travail, ils regardent ça, me disent ne rien voir même si "ils ont resserrés quelques pièces par-ci par là pour pallier aux vibrations" qui effectivement disparaissent temporairement.

La semaine d'après, un bruit d'avion se fait entendre quand je roule, surtout quand je dépasse les 50km/h et ma tenue de route est moins bonne ! Aujourd'hui, le 11 février, après une semaine passé je retourne à midas pour ce problème qui m'inquiète et le constat est là : roulement droit et plaquettes de frein.

Ils m'annoncent 360€ au début pour changer tout ça.

Offusqué, je demande poliment si ce problème de roulement n'était pas visible il y a un mois de cela, le 14 janvier, la réponse est : oui c'est possible que mon collègue ait manqué ça.

Nous ne touchons au roulement que en cas de certitude, le cardan par contre était bel et bien à changer, je les crois pour le cardan mais le doute autour du roulement m'inquiète.

Nous parlons et le tarif descend à 260€ ce qui montre un effort mais le problème n'est pas là.

Alors que je suis allé les voir 3 fois en un mois (du 14 janvier au 11 février), pour moi qui n'y connaît rien, est-ce que c'est possible d'y voir un roulement qui a été laissé dans l'état pour me faire repayer par la suite ?

Je suis allé voir un autre garage pour leur montrer la situation et la concurrence faisant son effet, ils me conseillent de passer les voir lundi pour vérifier que d'autres problèmes ne sont pas laissés volontairement pour que je sois un client régulier, le passage de 360 à 260 les ayant fait tiquer.

Est-ce qu'il est possible de voir une arnaque derrière toute cette situation ? Et si oui quels sont mes recours ? Est-ce que ce cas rentre dans l'obligation de résultat non respecté de MIDAS ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **11/02/2017** à **21:11**

Bonsoir

Su? une voiture de 20 ans, peut être mal suivie ou entretenue, tout cela n'a rien d'étonnant et le symptôme masque souvent plusieurs problèmes dont le dénominateur commun est l'usure!

Par **Fubuki1**, le **12/02/2017** à **07:45**

Bonjour et merci pour la réponse rapide.

Alors que je ne doute pas des efforts du centre de réparation et de leur professionnalisme, c'est leur nature humaine que je met en exergue, ce doute autour du roulement qui aurait pu être vu il y a un mois lance ce doute en moi : vais-je devoir revenir dans un mois pour changer un cardan gauche ? Puis un roulement gauche ? Puis ensuite refaire tout le châssis ? Ou est-ce que ça aurait pu être visible il y a un mois, et peut-être plus important à changer qu'un pot d'échappement ? Et dans ce cas j'aurais pu optimiser mes factures en faisant des priorités.

Est-ce que ça rentre dans l'obligation de résultats ?

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **12/02/2017** à **08:16**

Bonjour,

Quand on achète une voiture très âgée, avec beaucoup de km au compteur, il ne faut surtout pas s'attendre à avoir le même service qu'avec une voiture récente voire neuve, les pièces d'usures qui devront être changées, sont extrêmement nombreuses ce qui fait grimper énormément la note finale d'achat.

Par **Fubuki1**, le **12/02/2017** à **08:18**

Bien, je vous remercie de vos réponses rapide.

Par **Fubuki1**, le **12/02/2017** à **12:12**

Bonjour,

Merci pour votre réponse complémentaire qui me ramène à mon problème de départ et m'oriente vers la voie (qui m'inquiète) du recours : dois-je faire valoir l'obligation de résultat, si oui, comment ? Car les remarques du centre de réparation automobile tournent autour de :

Je comprends mon collègue qui n'a pas vu/entendu ceci la première fois.
C'était impossible à voir même si le bruit était bien là.